



ANNEXE - TARIFS DE LOCATION

SALLE DES FETES

Associations communales : gratuit

Résidents de la commune

- du vendredi 17h00 au lundi 9h00 : 150.00 €

- du vendredi 9h00 au lundi 9h00 : 200.00 €

Caution : 500.00 €

Vaisselle : gratuit

Résidents hors de la commune

- du vendredi 17h00 au lundi 9h00 : 500.00 €

- du vendredi 9h00 au lundi 9h00 : 550.00 €

Caution : 500.00 €

Vaisselle : 2 € le couvert *

SALLE ANNEXE A LA SALLE POLYVALENTE

Associations communales : gratuit

Résidents de la commune

- du vendredi 17h00 au lundi 9h00 : 100.00 €

- du vendredi 9h00 au lundi 9h00 : 150.00 €

Caution : 500.00 €

Résidents hors de la commune

- du vendredi 17h00 au lundi 9h00 : 350.00 €

- du vendredi 9h00 au lundi 9h00 : 400.00 €

Caution : 500.00 €

Vaisselle : 2 € le couvert *

En fin de location, suite à l'inventaire de la vaisselle, si le montant de la casse dépasse plus de 15.00 €, un titre de recette sera établi à l'encontre de l'organisateur, selon les termes prévus à l'article 10 du règlement.

Si l'organisateur n'a pas rendu la salle dans l'état ou il l'a trouvée, un récapitulatif du temps passé par les services communaux servira de base à l'établissement d'un titre de recette émis à l'encontre de l'organisateur, selon les termes prévus à l'article 11 du règlement.

* Le couvert s'entend par nombre de convives